

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - AIX EN PROVENCE 

SYNDICAT NATIONAL
DES CONTRÔLEURS
DU TRAFIC AÉRIEN

PIFA. What else ?

LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LICENCE POUR LES CONTRÔLEURS, LE SNCTA A OBTENU QUE TOUS LES ICNA QUI SUIVENT UN PLAN INDIVIDUEL DE FORMATION A L'ANGLAIS SOIENT REPUTES AVOIR LE NIVEAU 4, NIVEAU NECESSAIRE A L'OBTENTION ET AU MAINTIEN DE NOTRE MENTION D'UNITE, LE CONTROLE DE LA COMPETENCE LINGUISTIQUE AU MOYEN D'UN EXAMEN ETANT RESERVE A QUELQUES CAS PARTICULIERS D'ICNA AYANT PERDU LEUR MU POUR DES RAISONS DIVERSES. AUJOURD'HUI CE SYSTEME EST REMIS EN CAUSE PAR LES INSTANCES EUROPEENNES. BIEN QUE LE SNCTA DEFENDE TOUJOURS, ET SANS AMBIGÜITE, LE MODELE FRANÇAIS ET SON PIFA, NOTRE CRAINTE EST GRANDE DE NOUS VOIR UN JOUR DANS L'OBLIGATION DE PASSER UN TEST EN ANGLAIS AFIN DE JUSTIFIER DE NOTRE NIVEAU 4.

Le Pifa non conforme ?

Récemment, la DSAC a été auditée par l'EASA (European Aviation Safety Agency). Il ressort de cet audit un certain nombre de non-conformités qui pourraient avoir un impact sur la façon dont les compétences des contrôleurs sont évaluées. Heureusement, le SNCTA dispose de représentants dans cette instance européenne, ce qui nous garantit une grande maîtrise des dossiers et nous donne la possibilité de proposer les solutions les mieux adaptées à notre profession.

En ce qui concerne le PIFA, il est probable qu'il ne puisse perdurer dans sa forme actuelle. La DSAC pourrait nous imposer une évaluation des compétences en langue anglaise tous les trois ans. Sous quelle forme ? Un test, une évaluation continue ? Par qui ? Des pairs évaluateurs ? Des lecteurs d'anglais ? D'autres instances ?

Le SNCTA déplore que la DGAC n'ait à ce jour pas réussi à convaincre l'EASA de l'efficacité du modèle français de formation continue à l'anglais. Si l'évaluation des compétences devait prendre la forme d'un examen, le SNCTA sera très vigilant sur sa forme et sur les personnes qui les conduiront.

Une offre plus large de formations à Aix

Deux fois par an, la Commission Formation se réunit en présence

de représentants de l'encadrement local et des Organisations Syndicales pour décider des arbitrages budgétaires en matières de stages et de formations diverses. A cette occasion, en Juin 2013, il a été proposé de supprimer tous les stages en immersion « Professeur-Hôte », au seul argument que cette formule était la plus onéreuse. En revanche, de l'avis de tous les spécialistes, les stages en immersion, et tout particulièrement cette formule sont les moyens les plus performants pour maintenir voire pour améliorer son niveau d'anglais. Le porte-parole du SNCTA, seul représentant des OS présent ce jour-là, s'est employé et a réussi à empêcher sa disparition pure et simple.

Aujourd'hui, c'est dans cette Commission que le SNCTA tente d'obtenir la mise en place d'une nouvelle formule : **stage en école avec hébergement à l'hôtel**. Il est à noter que cette formule, qui existe déjà dans de nombreux autres centres, diversifierait l'offre et permettrait à chacun de choisir la formule qui lui convient le mieux.

L'objectif du SNCTA à travers toutes ces démarches est de faire en sorte que, au regard des obligations actuelles et futures auxquelles les ICNA sont et seront confrontés, les moyens nécessaires soient mis en œuvre par la direction du centre pour garantir le maintien des compétences en langue anglaise des contrôleurs.

Les chances que nous avons de voir aboutir nos revendications, nationalement ou localement, dépendront directement du poids que nous aurons lors du prochain scrutin !

Donnez-nous les moyens de combattre la mise en place de mesures d'évaluations inadaptées :

Du 02 au 04 Décembre : VOTEZ SNCTA !

